



HAL
open science

La réflexion stratégique bouleversée par les évolutions démographiques

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La réflexion stratégique bouleversée par les évolutions démographiques. *Stratégique*, 2019, 3 (120), pp.89-94. 10.3917/strat.120.0087 . halshs-02318072

HAL Id: halshs-02318072

<https://shs.hal.science/halshs-02318072>

Submitted on 3 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La réflexion stratégique bouleversée par les évolutions démographiques

Gérard-François DUMONT

Au long de l'histoire, les évolutions démographiques ont toujours eu des implications stratégiques. Elles ont continûment exercé des effets sur le rang des acteurs étatiques dans les relations internationales. Livrons d'abord quelques exemples étayant une telle affirmation. On verra ensuite combien les changements démographiques du XXI^e siècle appellent des analyses stratégiques totalement renouvelées.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Au Moyen-Âge, les territoires des Alpes centrales étaient fort peu peuplés par rapport aux puissances montantes de l'Europe. En 1291, les habitants d'Uri, Schwyz et Unterwald, craignant que les Habsbourg ne tentent de prendre le contrôle de leurs territoires, s'allièrent par un pacte fédéral. D'autres territoires alpins peu peuplés, soucieux de se préserver des grandes puissances, s'associèrent ensuite à cette stratégie d'assistance mutuelle jusqu'à former une Confédération qui comprenait treize cantons en 1513. En dépit de sa faiblesse démographique, Genève, fière de son indépendance, n'y adhéra pas. Mais après la Révolution et l'Empire, la question de sa sécurité géopolitique se posait avec acuité : la ville rallia donc la Confédération helvétique.

Autre exemple, à compter du traité de Rastatt (1714), le français fut retenu comme seule langue officielle de la diplomatie occidentale. La raison essentielle en était que la France comptait la population la plus nombreuse d'Europe, nettement supérieure aux populations correspondant aux frontières actuelles de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie ou de l'Espagne et dépassant même celle de la Russie d'Europe.

En 1919, le traité de Versailles marqua une rupture puisqu'il fut rédigé en français et en anglais. Entretemps en effet, la dynamique

démographique avait rebattu les cartes : les États-Unis, qui comptaient moins de 5 millions d'habitants en 1776, étaient devenus la 3^e puissance démographique du monde. L'explication tient à ce que nous avons appelé en géopolitique des populations la « loi du différentiel ». En effet, l'augmentation de la population des États-Unis ne tint pas exclusivement à leur extraordinaire attraction migratoire, donc à la loi d'attraction, comme on le croit souvent, mais aussi à leur exceptionnel accroissement naturel.

Pour prendre un exemple plus récent, au Parlement européen, le nombre de parlementaires des États membres dépend de leur nombre d'habitants. Plus précisément, « *la représentation des citoyens est assurée de façon dégressivement proportionnelle* ». En revanche, c'est la stricte proportionnalité qui s'applique lors des votes à la majorité qualifiée au Conseil européen, ce qui engendrera des modifications dans le nombre de voix des pays compte tenu des dynamiques démographiques. Aujourd'hui comme hier, la réflexion stratégique ne peut donc faire l'impasse sur ces dynamiques.

DES CHANGEMENTS MAJEURS

En termes de mouvement global, le XXI^e siècle annonce certes un nombre d'habitants inédit sur la planète : il pourrait dépasser les 9 milliards en 2050. Toutefois, ce chiffre global ne doit pas masquer une profonde redistribution des cartes démographiques, car la géographie des populations présente une typologie de plus en plus fragmentée.

D'abord, certains pays comme le Gabon, l'Afrique du Sud ou l'Arabie saoudite enregistrent une croissance démographique qui additionne un taux d'accroissement naturel élevé (excédent significatif des naissances sur les décès) et un taux d'accroissement migratoire nettement positif.

D'autres pays doivent leur nette croissance démographique à leur taux d'accroissement naturel élevé alors que leur taux d'accroissement migratoire est négatif : c'est le cas de l'Algérie, de l'Égypte, de la Guinée, de l'Érythrée, du Zimbabwe, du Congo Brazzaville, du Pakistan... Les projections démographiques moyennes de ces pays, dont la transition démographique n'est pas terminée, font escompter une forte croissance de leur population.

Troisième cas, la population de certains pays continue de croître par effet d'inertie : bien que la fécondité y soit affaiblie, ils enregistrent un excédent des naissances sur les décès parce que les générations en âge de fécondité y sont encore relativement nombreuses et parce qu'ils bénéficient d'une amélioration de l'espérance de vie. Toutefois, une fois l'effet d'inertie terminé, ces pays pourraient enregistrer une dimi-

nution de leur population, sauf apports migratoires massifs ; c'est le cas de la Chine, de la Corée du Sud ou de Taïwan.

Ces dernières années, d'autres pays ont enregistré une augmentation de leur population exclusivement due aux apports migratoires, sachant que leur nombre de décès est supérieur à celui des naissances ; c'est le cas de l'Allemagne, de l'Espagne ou de la Finlande par exemple. Leur possibilité éventuelle de croissance démographique dépend essentiellement de leurs flux migratoires futurs.

Enfin, depuis 2010, 27 pays ont enregistré une baisse de leur population. Pour une partie d'entre eux, elle tient exclusivement à une forte émigration, comme en Syrie ou à Porto Rico. Pour d'autres, elle résulte de l'excédent des décès sur les naissances, comme au Japon. Parfois, les deux facteurs s'additionnent, ainsi en Lituanie, Bosnie-Herzégovine, Lettonie, Bulgarie, Roumanie, Ukraine...

Les projections moyennes, partant d'hypothèses propres à chaque pays et prenant en compte les effets d'inertie si essentiels en démographie, envisagent une diminution de population à l'horizon 2050 pour le quart des pays, précisément 55. Toutefois, l'avenir n'est pas totalement écrit, car il dépend évidemment des évolutions démographiques réelles.

Ces évolutions différenciées se traduisent également par la diversité de la composition par âge des populations, avec la montée d'un phénomène inédit dans l'histoire de l'humanité : une forte gérontocroissance, amenant un nombre de personnes âgées inégalé dans le passé, et un vieillissement de la population, soit un pourcentage de personnes âgées jamais atteint auparavant.

Les implications stratégiques de ces changements démographiques sont et seront considérables, que l'on considère la montée de l'Afrique, le maintien des États-Unis au 3^e rang mondial ou celui de la Chine au 1^{er} rang, que pourrait lui ravir l'Inde. Ce dernier pays, compte tenu de son poids démographique, sollicite d'ailleurs une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, et chaque ministre français qui s'y rend ne peut que rappeler le soutien de la France à cette démarche.

Quant à l'hiver démographique européen, c'est-à-dire le fait que la fécondité européenne soit durablement en dessous du seuil de simple remplacement des générations, il se traduit dans certains pays par une diminution de la population active qui engendre inévitablement un risque de moindre création de richesses, donc de moindres prélèvements possibles pour financer les objectifs stratégiques. L'alternative est d'attirer des migrations de remplacement, mais se posent alors des questions d'intégration susceptibles de modifier les équilibres politiques du pays, comme cela s'est constaté en Allemagne à la suite de l'ouverture des frontières décidée par la chancelière Merkel à l'été 2015.

LA MONTÉE DE LA « DIASPORISATION »

L'autre grand tournant qui a commencé à la fin du XX^e siècle tient au processus de « diasporisation ». Au XXI^e siècle, l'immigré qui avait quitté l'Europe pour l'Amérique ne pouvait conserver de liens réguliers avec son pays faute de moyens de communication. Le plus souvent, il ne pouvait pas davantage s'y rendre lors de vacances. Il perdait donc le contact avec les membres de sa famille ou ses amis demeurés sur place. Seule fit exception la diaspora juive qui, au fil des siècles, garda la mémoire de la Palestine.

Mais les progrès techniques phénoménaux de la fin du XX^e siècle et du XXI^e siècle ont entraîné une réduction considérable de l'espace-temps, voire sa quasi-disparition avec les technologies de l'information et de la communication. D'où un changement de nature de la migration qui a des implications stratégiques : nombre d'immigrés éprouvent un sentiment de bi-territorialité qui conduit certains d'entre eux à vouloir influencer la politique de leur pays de résidence au bénéfice de leur pays d'origine.

Ainsi se déploie un processus de « diasporisation » : des immigrants ou descendants, quelles que soient les raisons de leur migration, et même lorsqu'ils ont la nationalité de leur pays de résidence, conservent des liens réels ou mythifiés avec leur pays-souche et développent des relations spécifiques avec des immigrants ou descendants d'immigrants ayant les mêmes origines géographiques, ethniques, linguistiques ou religieuses. Dès lors, l'immigration nourrit l'immigration, puisque les diasporas constituent des milieux d'accueil pour les ressortissants d'un même pays.

Les effets de ce processus peuvent aussi résulter des actions politiques des pays d'origine, actions souhaitables lorsqu'elles visent le bien commun, mais beaucoup moins lorsqu'il s'agit de procéder à une instrumentalisation des diasporas pour contrarier la stratégie de leur pays de résidence. Des pays d'origine déploient des politiques en vue de s'attacher leurs nationaux partis à l'étranger. Certains vont même jusqu'à considérer que les enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants de nationaux installés à l'étranger restent des nationaux et leur délivrent parfois des passeports. Ainsi, le 16 avril 2017, les Turcs immigrés en Allemagne, qu'ils aient la double nationalité ou uniquement la nationalité turque, ont voté, dans des proportions beaucoup plus élevées que les Turcs vivant en Turquie, en faveur d'une Constitution autoritaire violant le principe de séparation des pouvoirs. Un tel vote peut difficilement s'expliquer sans prendre en compte l'encadrement, organisé par Ankara, des Européens d'origine turque.

La France doit elle aussi prendre en compte la réalité diasporique dans ses décisions stratégiques. Selon les données Eurostat de 2018, ses 66,8 millions d'habitants comprennent 8,2 millions de personnes nées à

l'étranger contre 7,1 millions en 2008 sous l'effet d'une immigration qui a cru au fil des années (370 000 entrées en 2017 contre 294 000 dix ans auparavant, d'après Eurostat). L'origine géographique de ces immigrants a connu un profond changement, les originaires de pays du Sud étant devenus majoritaires par rapport à ceux nés dans un pays du Nord. En outre, la fécondité des immigrants du Sud est supérieure à la moyenne, ce qui favorise un poids relatif croissant. En additionnant immigrants et descendants d'immigrants, environ 20 % de la population de la France sont d'origine immigrée. Ce pourcentage pourrait s'élever à 25 % à l'horizon 2025. Nombre des personnes concernées ont un sentiment de bi-territorialité.

Les conséquences stratégiques sont évidentes à deux échelles. À l'échelle nationale, il est impératif de réaliser un équilibre sociétal pour que l'ensemble de la population adhère à un universel commun permettant la concorde ; dans le cas contraire, les « territoires perdus de la République » feraient le lit de confrontations susceptibles de prendre des formes violentes. Or, un pays qui connaîtrait ce destin verrait son poids stratégique diminuer.

À l'échelle internationale, il est illusoire de vouloir supprimer le sentiment de bi-territorialité. Mais un pays qui ne contrecarre pas les éventuelles intrusions déstabilisatrices de puissances ou d'idéologies extérieures au sein des diasporas risque de s'affaiblir. Inversement, un pays qui réussit à valoriser l'existence de ces diasporas pour optimiser ses rapports avec leurs pays d'origine peut se renforcer.

Enfin, la stratégie future de la France pourrait être contrariée par le moindre dynamisme démographique constaté depuis 2015, qui résulte entre autres du rabetage de la politique familiale – alors que les décennies précédentes se sont caractérisées par une santé démographique sans équivalent dans les autres pays européens. Le risque d'une fin de l'exception française est de nature à appauvrir les cartes stratégiques de l'Hexagone.

*

* *

Bibliographie succincte

Gérard-François Dumont, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2018.

Gérard-François Dumont, « Allemagne. Géopolitique des migrations : les cinq actes de la tragédie de la chancelière Merkel », *Diploweb.com, La Revue géopolitique*, 16 décembre 2018.

Gérard-François Dumont, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

Gérard-François Dumont et alii, *Les Territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

Jean-Paul Sardon, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 740, novembre-décembre 2018.

Pour citer cette publication:

To cite this version:

Dumont, Gérard-François, « La réflexion stratégique bousculée par les évolutions démographiques », *Stratégique*, n° 120, septembre 2019, p. 89-94. [ISSN 0224-0424]

Mieux comprendre les dynamiques territoriales et les évolutions géopolitiques, économiques et sociales sous l'éclairage révélateur de la démographie.

POPULATION & AVENIR

La revue des populations et des territoires

www.population-et-avenir.com

- ✓ Je m'abonne pour 1 an (5 numéros)
- France 35 €
 - Dom/Tom... 40 €
 - Étranger... 46 €

Je règle :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Population & Avenir
 - par virement sur le CCP Paris 152-17W
- ou par carte bancaire directement sur notre site www.population-et-avenir.com (paiement sécurisé)



Mes coordonnées

M. Mme Mlle

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax : _____

Mél : _____

J'accepte de recevoir des offres de Population & Avenir : OUI NON

J'accepte de recevoir des offres des partenaires de Population & Avenir : OUI NON

Strat'9

À retourner à :

POPULATION & AVENIR

35, av. Mac-Mahon - 75017 Paris
 Tél. : 01 47 70 53 81 • Fax : 01 73 02 00 64
 Mél : revuepopulationetavenir@gmail.com

Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2016. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Seul responsable de votre part, ces informations personnelles, c'est vous-même par cet email.